

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 20 JUIN 2024

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis tacite de France Domaine,
Délibère :

B/2024/024 : Vendenheim - Rue des Artisans : Acquisition de 37 logements en VEFA. Autorisation d'acquisition

1. D'autoriser l'acquisition auprès des promoteurs Jabo Promotion et Bartholdi Groupe, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 37 logements rue des Artisans à Vendenheim, comprenant 6 places de stationnement en extérieur et 50 en sous-sol, pour un prix d'acquisition total de 7 992 550 € HT décomposé comme suit :

- 2 392 800 € HT pour les logements locatifs sociaux
- 5 599 750 € HT pour les logements locatifs intermédiaires

Les études étant en cours sur une base de 2 720 m² habitables, décomposé comme suit :

- 997 m² pour les logements locatifs sociaux
- 1 723 m² pour les logements locatifs intermédiaires

Il est considéré comme acceptable une tolérance de + 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser l'établissement de l'acte de vente définitif,
3. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
4. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
5. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme